



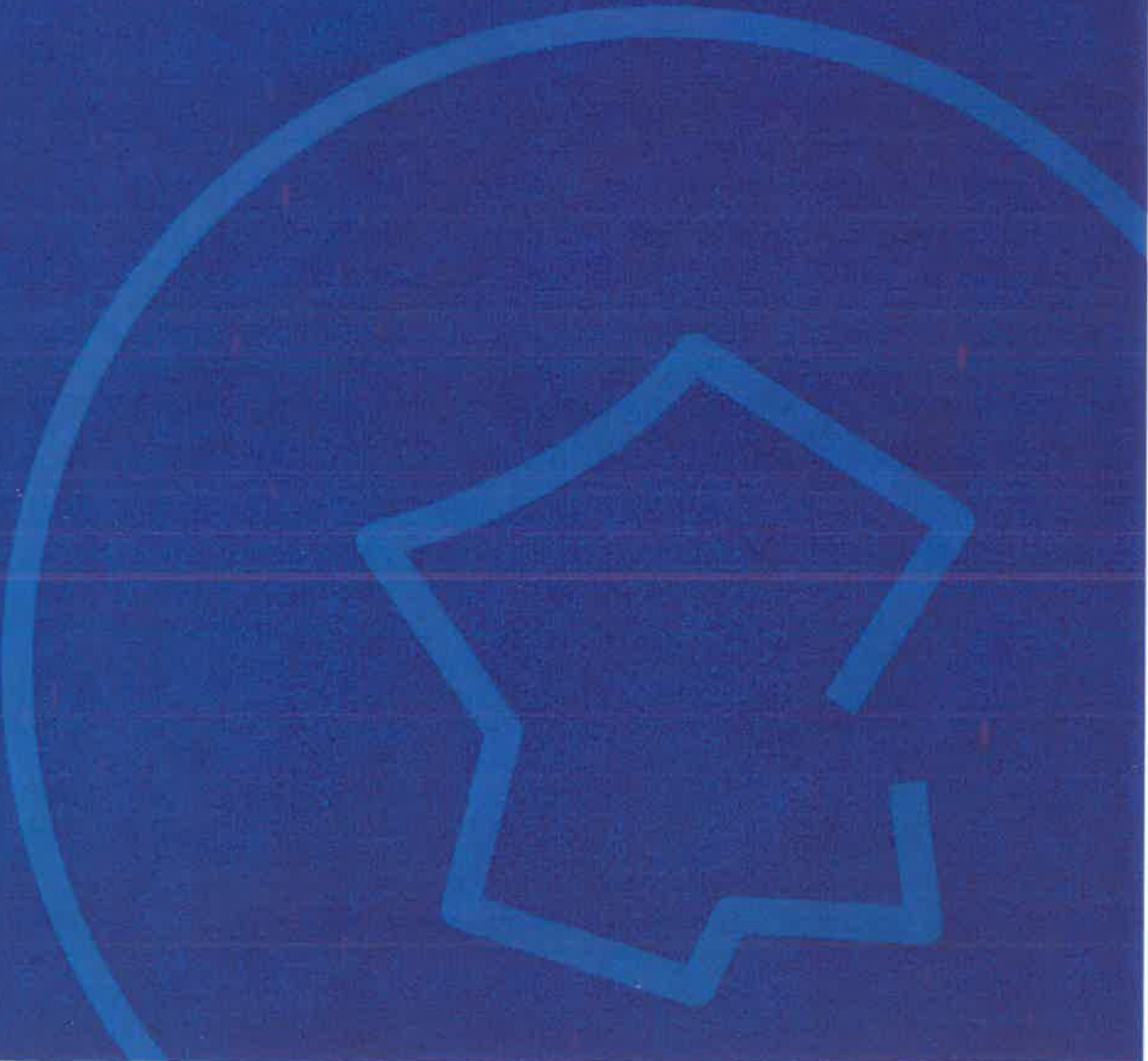
**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier de presse

PROGRAMME 15 000 PLACES

—
CONCRÉTISATION
DU PROGRAMME PRÉSIDENTIEL



Le programme immobilier le plus ambitieux depuis 30 ans

Le programme immobilier pénitentiaire, qui prévoit la création nette de 15 000 places de prison supplémentaires sur une période de 10 ans, est le plus important de ces trente dernières années.

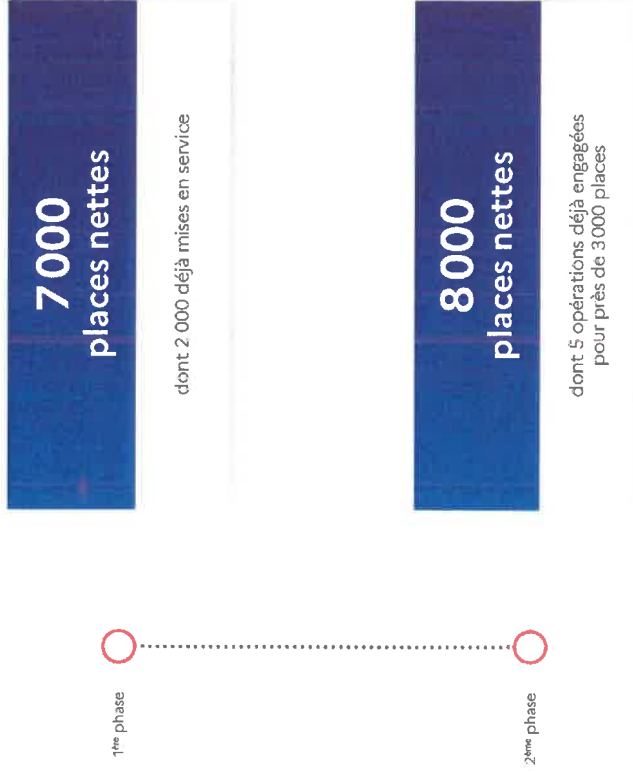
Afin d'accroître de 15 000 places la capacité actuelle, ce sont au total 18 000 places qui seront construites, permettant ainsi de fermer certains établissements qui ne sont plus adaptés.

C'est donc un effort de construction de 1 500 places nettes par an, contre 1 000 en moyenne annuelle entre 1988 et 2016, représentant un engagement financier de près de 2 milliards d'euros en autorisations d'engagement au cours de l'actuel quinquennat.



Une réalisation en deux phases

Le programme 15000 prévoit la mise en chantier d'ici 2022 de 7000 premières places, qui seront livrées ou à un stade avancé de construction à cette échéance. Près de 2 000 places nettes ont déjà été mises en service et 120 de plus le seront avec l'ouverture du centre pénitentiaire de Lutterbach (520 places ouvertes, parallèlement à la fermeture des maisons d'arrêt de Colmar, puis de Mulhouse). Par ailleurs, 8000 places supplémentaires portant sur 16 opérations de constructions seront lancées d'ici 2022, en vue d'une livraison entre 2025 et 2027. 5 premières opérations sont engagées en 2020 (Tremblay-en-France, Saint-Laurent du Maroni, Entraigues, Muret et Rivesaltes), pour un total de 2 750 places ; les 5 300 places seront engagées en 2021 et 2022 sur des sites déjà identifiés.



Plusieurs objectifs

Le programme immobilier pénitentiaire vise à assurer l'exécution effective des peines et la réinsertion des détenus.

Il doit permettre de résorber la surpopulation dans les maisons d'arrêt et poursuivre l'objectif de l'encellulement individuel à 80 %, afin d'améliorer la prise en charge des détenus et de garantir des conditions de détention dignes ; il offrira également de meilleures conditions de travail au personnel pénitentiaire.

Les nouveaux établissements favoriseront par ailleurs le développement du travail en détention, en offrant un plus grand nombre de postes de travail dans les ateliers ainsi que des équipements permettant la diversification des activités professionnelles et de formation.

Ce programme se caractérise en outre par la diversité de ses structures pénitentiaires, qui seront adaptés au profil du dé tenu selon sa peine, son profil et son projet de réinsertion, permettant une meilleure individualisation de la peine et de mieux préparer la sortie des détenus en les réinvestissant dans leur rôle de citoyen.

Il comprend notamment :

- 2 500 places de maison d'arrêt avec un haut niveau de sécurité dans les régions où le besoin est avéré ;
- 2 000 places en structures d'accompagnement vers la sortie (SAS) ; ces établissements innovants, de format réduit (90 à 180 places) pour favoriser la prise en charge, seront installés en agglomération. Accueillant des condamnés dont la peine ou le reliquat de peine est inférieur à 2 ans, les SAS proposent un régime de détention adapté, responsabilisant les détenus pour préparer efficacement le retour à la liberté ;
- 3 prisons expérimentales centrées sur le travail et la formation, InSERRÉ (innover par des structures expérimentales de responsabilisation et de réinsertion par l'emploi), de 180 places chacune.

2 500

places en maison
d'arrêt à haut niveau
de sécurité

2 000

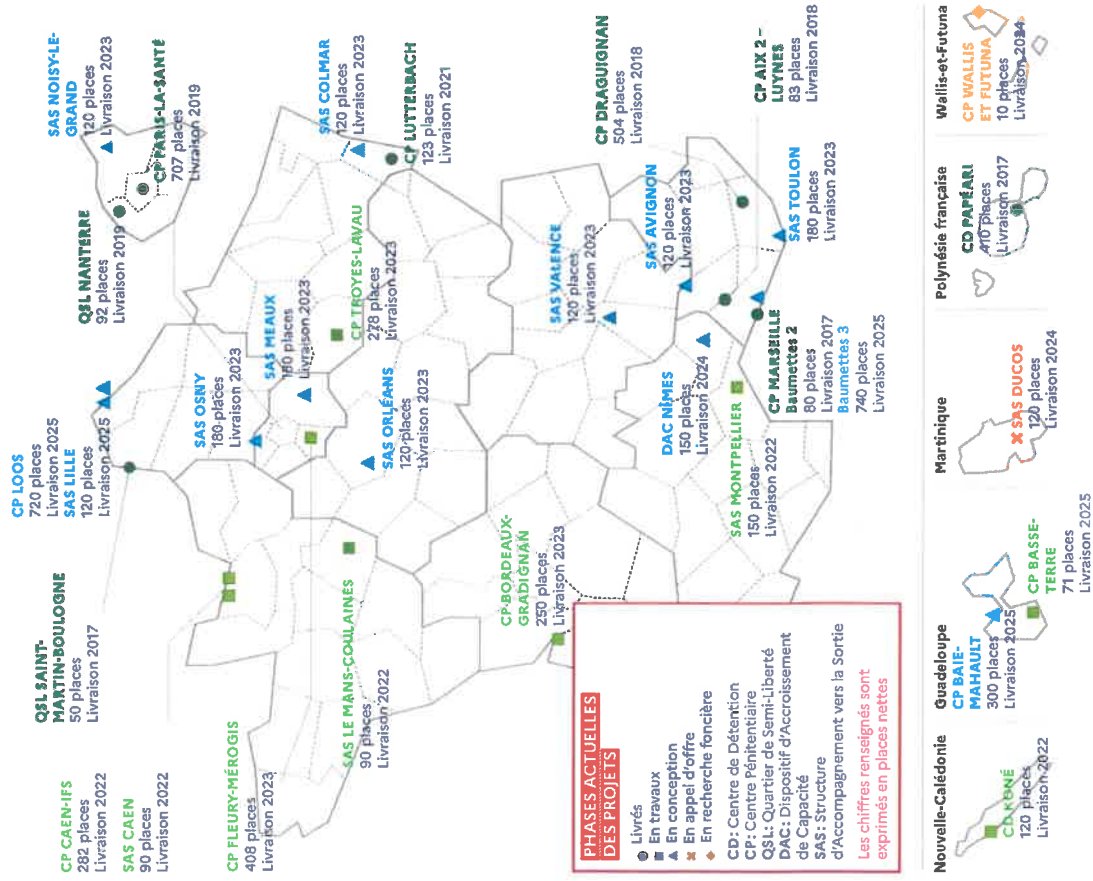
places en SAS

540

places dans les prisons
expérimentales dites
InSERRÉ

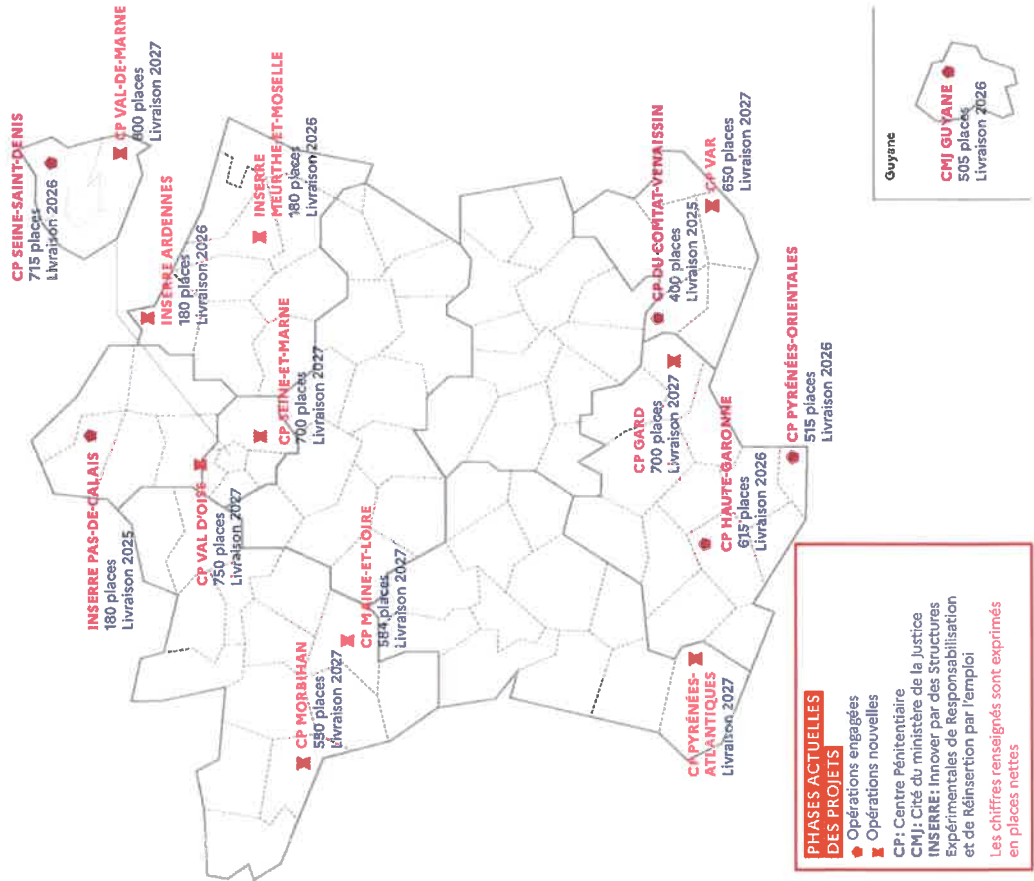
Programme 15000

Première phase – 7000



Programme 15000

Deuxième phase – 8000



Programme 8 000 Opérations engagées

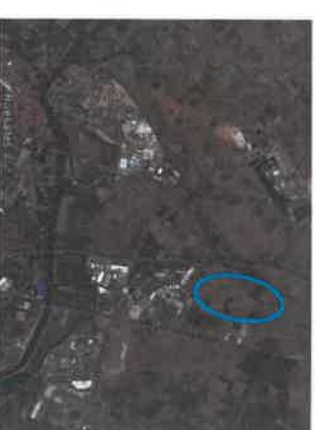
Centre pénitentiaire de Haute-Garonne

Muret
615 places
Livraison 2026



Centre pénitentiaire des Pyrénées-Orientales

Rivesaltes
515 places
Livraison 2026



Centre pénitentiaire du Comtat-Venaissin

Entrains-sur-la-Sorgue
400 places
Livraison 2025



Programme 8000 Opérations engagées

Centre pénitentiaire de Seine-Saint-Denis

Tremblay-en-France

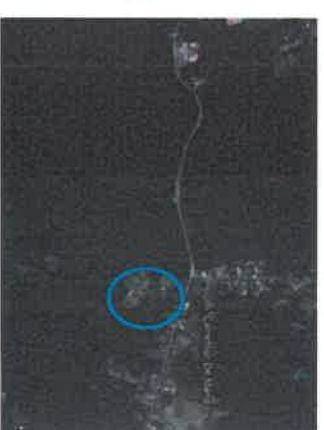
715 places
Livraison 2026



Cité du ministère de la Justice de Guyane

Saint-Laurent du Maroni

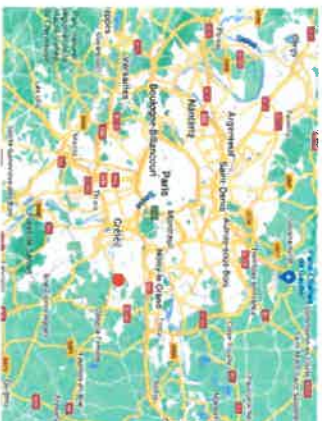
505 places
Livraison 2026



Programme 8000 Opérations nouvelles

Centre pénitentiaire du Val-de-Marne

Noisearu
Deux sites alternatifs identifiés
800 places
Livraison 2027



Centre pénitentiaire du Maine-et-Loire

Trelazé
584 places nettes
850 places brutes
Livraison 2027



Programme 8000 Opérations nouvelles

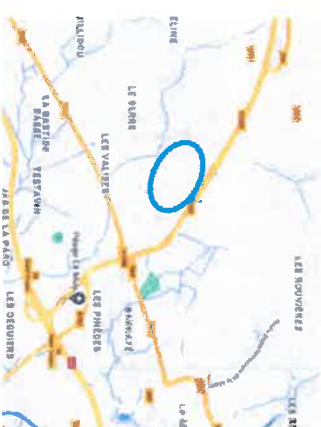
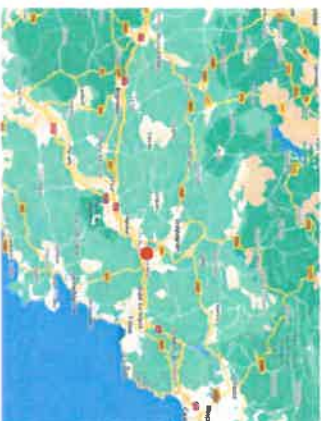
Centre pénitentiaire du Gard

Nîmes
700 places
Livraison 2027



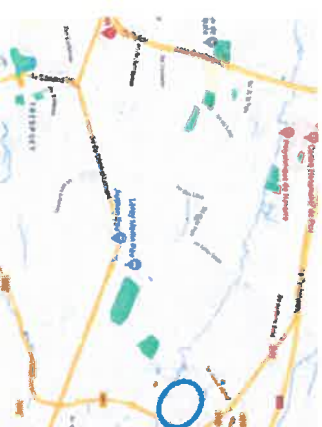
Centre pénitentiaire du Var

Le Muy
650 places
Livraison 2027



Centre pénitentiaire des Pyrénées-Atlantiques

Pau
250 places brutes
Livraison 2027

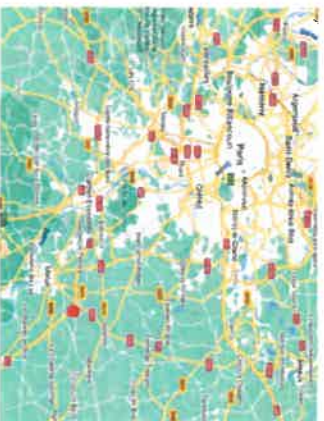


Programme 8000 Opérations nouvelles

Centre pénitentiaire de Seine-et-Marne

Crisenoy

700 places nettes
1000 places brutes
Livraison 2027



Centre pénitentiaire du Morbihan

Vannes

550 places
Livraison 2027



Centre pénitentiaire du Val d'Oise

Sites identifiés
en cours de validation

750 places
Livraison 2027



Programme 8000 INSERRE*

*Innovier par des Structures Expérimentales de
Responsabilisation et de Réinsertion par l'emploi

INSERRE Ardennes

Dorchery
180 places
Livraison 2026



INSERRE Meurthe-et-Moselle

Toul
180 places
Livraison 2026



INSERRE Pas-de-Calais

Arras
180 places
Livraison 2025

